



**- DOSSIER D'INVITATION -**

**Semi nocturne de la braderie de Saint-  
Quentin  
Hauts de France  
Saison 2019**

**Saint-Quentin (02)  
31 Août 2019**

 **SAINT  
QUENTIN**

**FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME**



[Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#) [YouTube](#) [FFCOfficial](#) [FFCyclisme](#)



**SAMEDI 31 AOÛT 2019  
SEMI NOCTURNE  
BRADERIE DE BMX**

Création: *Aquatic* DESIGN - COMMUNICATION

**ROUTE DE DALLON SAINT-QUENTIN (02) - ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION SUR PLACE**

## **ACCUEIL**

---

Un point d'accueil sera à votre disposition à la caisse centrale.

Il permettra :

- Aux clubs de demander éventuellement une facture. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence d'un pilote.
- Aux pilotes / spectateurs d'acheter les tickets pour la restauration.

### **Horaires d'ouverture :**

Samedi : à partir de 16h00

Contact : Didier HUGOT – 06/26/98/28/26

## **ENGAGEMENTS**

---

Les engagements devront être effectués par les clubs sur le site cycle web avant le Mercredi 28 Août 2019.

Le montant des inscriptions est de :

- 12,00 € par pilote pour 1 catégorie (20" ou 24")
- 14,00 € par pilote pour 2 catégories (20" et 24")

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCEPTÉ.**

## **REGLEMENT**

---

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

**Attention pas de catégories espoirs.**

Le règlement Hauts de France 2019 est applicable. ***Les réclamations se feront uniquement par les responsables des clubs connus avant la course auprès du Président de Jury***

## ***LES CATÉGORIES***

---

### **Cruiser :**

29 ans et moins (Minime, cadet, 17/29)

30/39 ans

40 ans et plus

### **20 pouces**

Pré licence

Poussin Fille/garçon

Pupille Fille/garçon

Benjamin Fille/garçon

Minime Fille/garçon

Cadet Fille/garçon

Fille 17 ans et plus

Junior

19 ans et plus

Les catégories peuvent être regroupées mais elles seront classées séparément.

**Les Filles minimes et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.**

## ***RÉCOMPENSES***

---

**Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie et médailles jusqu'aux benjamins inclus.**





## PROGRAMME PREVISIONNEL\*

\* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

### Définition des blocs

**BLOC 1** Homme 29 et moins cruiser  
Homme 30 /39 cruiser  
Homme 40 et plus cruiser

**BLOC 2** Pré licence  
Poussin Fille / Garçon  
Pupille Fille / Garçon

**BLOC 3** Benjamin Fille / Garçon  
Minime Fille / Garçon  
Cadet Fille / Garçon

**BLOC 4** Fille 17 Ans et plus  
Junior  
Homme 19 et plus

HORAIRES DEBUT	
16H00	ESSAIS
18H00	Manches qualificatives
21H00	Finales
21H30	Remise des récompenses
<b>Attention !! Un timing détaillé vous sera transmis ultérieurement ; il sera établi en fonction du nombre de participants.</b>	

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

---

### **ACCES :**

Piste : **route de Dallon 02100 Saint-Quentin**

### **STATIONNEMENT :**

Des parkings seront à votre disposition à proximité du terrain. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les agents de sécurité.

**Le stationnement est strictement interdit sur le parking de la maison médicalisée en face la piste.**

### **RESTAURATION :**

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire

### **TONNELLES :**

**Il est strictement interdit d'installer des tonnelles devant la main courante en 4<sup>ème</sup> ligne  
Uniquement en 1<sup>ère</sup> ligne et derrière les 2 virages.**

### **SECURITE :**

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking ou la piste.

### **DIVERS :**

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite en 4<sup>ème</sup> ligne (zone d'arrivée). Avant d'installer vos tonnelles, merci de demander l'autorisation à un responsable du club.

### **HEBERGEMENT :**

- *Les camping-cars pourront stationner dans le chemin face à la piste. Ils sont interdits sur le parking devant la piste.*

### **SECOURS :**

*Les secours seront assurés par la protection civile.*

*Les évacuations se feront vers le CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN.*

---